

Toulouse, le 9 septembre 2014  
DCT/DA/GEIPAN

## COMPTÉ RENDU D'ENQUÊTE

**LAGNY-SUR-MARNE (77) 16.04.2008**

### 1 – CONTEXTE

Le 16 avril 2008, de 21h45 à 23h00, un habitant de LAGNY-SUR-MARNE (77) observe depuis chez lui des séries de lumières furtives provenant du Sud-Ouest, en direction de l'Ouest, apparaissant toutes les deux à trois minutes en moyenne.

Le 8 mai 2008 le témoin envoie par mail le récit de son observation : il est invité à se rendre en gendarmerie pour faire établir un PV.

Le 1er juillet 2008, le témoin renvoie de nouveau un mail au GEIPAN, pour apporter une explication très probable à son observation. Il ne déposera pas son témoignage en gendarmerie.

Le 17 février 2009, le témoin envoie par mail un Questionnaire terrestre au GEIPAN.

### 2- DESCRIPTION DU CAS

Extrait du QE pages 2 et 3 :

*« Contre toute attente, j'aperçois dès 21h45 côté sud ouest de la vue, des séries de lumières furtives provenance sud-ouest, en direction de l'ouest. Le phénomène apparaît toutes les deux à trois minutes en moyenne. La trajectoire est pratiquement horizontale (5 degrés de verticalité tout au plus, grand maximum). Les lumières ressemblaient à des traînées ou flammes de courte taille (occupant au total un champ de vision équivalent au diamètre d'une pièce d'un Euro à bras tendu de l'oeil nu), et caractérisées par leur très bref passage (effet flash d'environ un quart de seconde). Les traînées sont plus ou moins longues en taille ou épaisses, parfois séparées en trois (trois traînées espacées simultanées). Elles apparaissent toujours dans le même périmètre restreint, côté sud-ouest, à une vitesse paraissant démesurée et impossible pour un avion même rapide. La distance avait l'air certaine, même s'il ne m'a pas été possible de m'en faire une idée réellement, notamment à cause de l'absence d'objet matériel ordinaire visible (surface d'un engin quelconque), et à cause de la brièveté des apparitions du phénomène. Je n'ai pu entendre aucun son d'objet volant habituel, ni aucun son inconnu. ».*

Dans un mail envoyé en juillet 2008 au GEIPAN, le témoin apporte une explication qu'il estime très probable au phénomène observé :

*« Bonjour à nouveau (très pris sur le plan professionnel en Mai-Juin, je n'ai pas pu vous recontacter depuis au sujet de mon observation du 16 avril (voir ci-dessous)).*

*Je n'ai finalement pas effectué de déposition de témoignage auprès de la Gendarmerie Nationale. En effet, le Vendredi 24 mai au soir, j'ai aperçu des reflets sur une antenne du voisinage à environ 100 mètres côté sud-ouest. Il s'agissait de certains phares d'automobilistes, qui à cette heure du soir (environ 23h00), avaient sans-doute conservés leurs feux de route allumés en remontant la rue XXX (anonymat demandé par le témoin). Il y a peut-être aussi des 4/4, plus élevés, voir des camions... Pour le 24 Mai, j'en ai la certitude. Car même si je ne peux pas apercevoir les automobilistes depuis la même fenêtre que l'observation du 16 avril, j'entends leur passage dans la rue qui coïncide avec les reflets et surtout, le 24 Mai le ciel était clair, l'antenne en question dégagée et bien visible. Or, le 16 Avril le ciel était bien noir et je me souviens que je ne distinguais aucun objet terrestre visible au-dessus des toits. Or les reflets ont une direction, celle du reflet des phares automobiles passagers, très brefs et qui longent la surface horizontale de l'antenne de télévision. Cette direction est la même que celle des traînées obscurcies le 16 Avril. Mais le 16 Avril, ne distinguant pas l'antenne la nuit, je n'ai pu effectuer un rapprochement. La date de cette observation coïncidant avec la date d'un témoignage à l'Ile-Dieu, j'avais cru bon le signaler (réaction que je trouve encore sensée aujourd'hui). Mais il y a, comme je l'ai expliqué plus haut, une tellement grande probabilité qu'il s'agisse finalement d'un reflet que je n'ai pas souhaité faire appel à des services de l'Etat comme la Gendarmerie et risquer de mobiliser le temps précieux de ces services. La seule chose, invérifiable, qui pourrait introduire un soupçon de doute serait que je n'aurais pas observé la même chose en début d'observation le 16 Avril (objet aérien circulant dans le même axe que la partie horizontale de l'antenne), qu'en fin d'observation (reflets de l'antenne non-distinguée prêtant confusion avec le début de l'observation). C'est pourquoi, avec ces nouveaux éléments concernant mon observation du 16 Avril et que je vous communique de la façon la plus objective possible, je m'en remet à vous pour savoir si vous souhaitez dans un doute ultime que je fasse démarrer une enquête officielle par les services de gendarmerie ou si vous estimez, d'après l'ensemble des éléments que je vous ai apportés, qu'une telle démarche serait inutile. »*

Le témoin jugeant son explication très probable et le cas ayant une étrangeté très faible, une enquête sur le terrain est inutile, d'autant plus qu'un très long délai existe entre l'observation et son traitement par le GEIPAN (plus de cinq ans).

Bien que l'observation puisse être facilement classifiée, il est néanmoins intéressant de l'analyser pour comparaison avec d'autres cas similaires ayant ou pouvant exister.

### **3- ANALYSE**

#### **3.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE**

Le témoin se trouvait à son domicile, situé dans le centre-ville de Lagny-sur-Marne (77). Sur demande du témoin, le nom de la rue où il habite n'est pas communiqué (Figure 1).

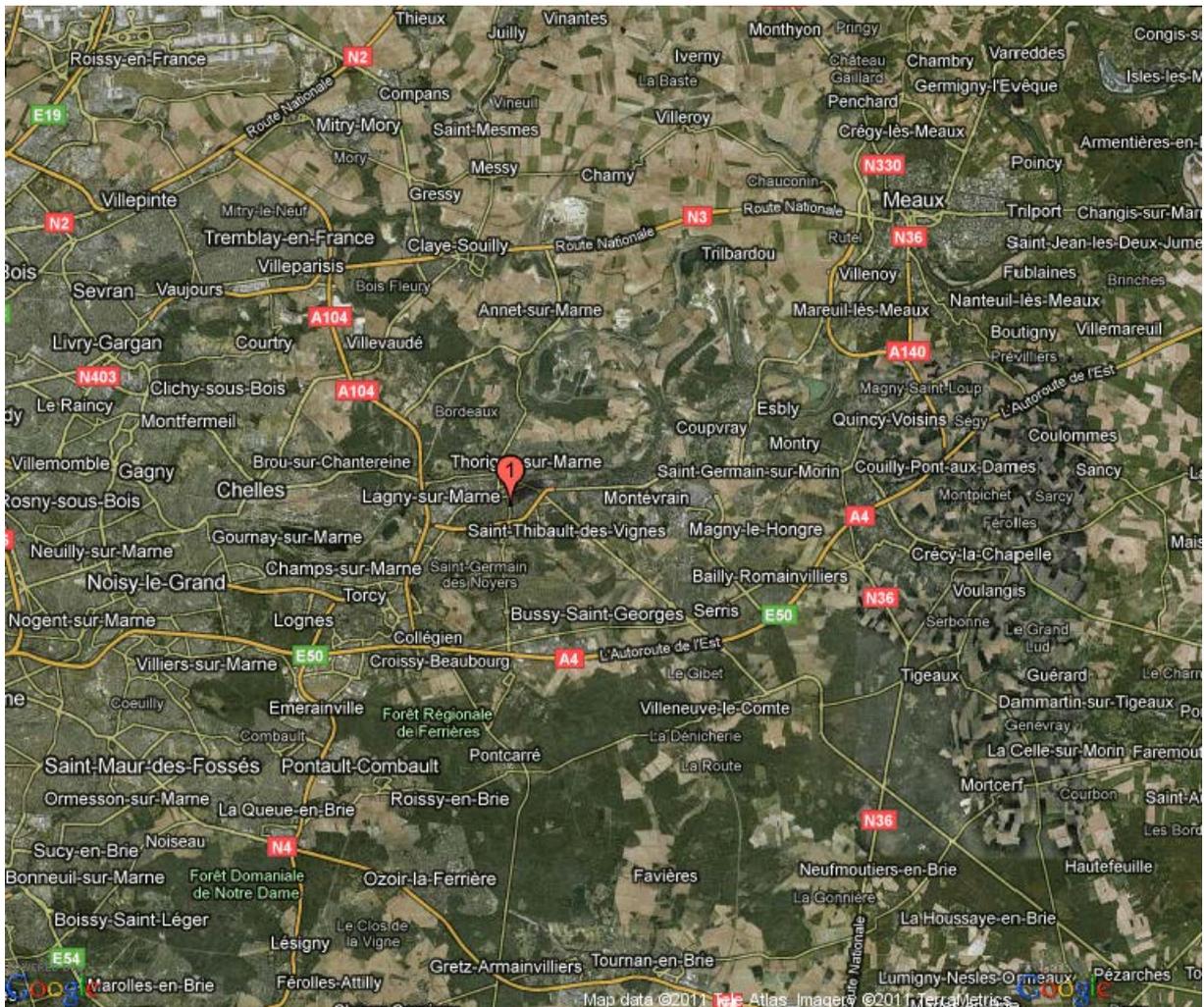


Figure 1 : Google Maps – reconstitution du lieu d'observation

### 3.2 SITUATION METEO

La plus proche station aux données accessibles pour la date considérée est celle de Roissy/Charles-de-Gaulle (95), située à 17 Km au Nord-Ouest du lieu d'observation (Figure 2).

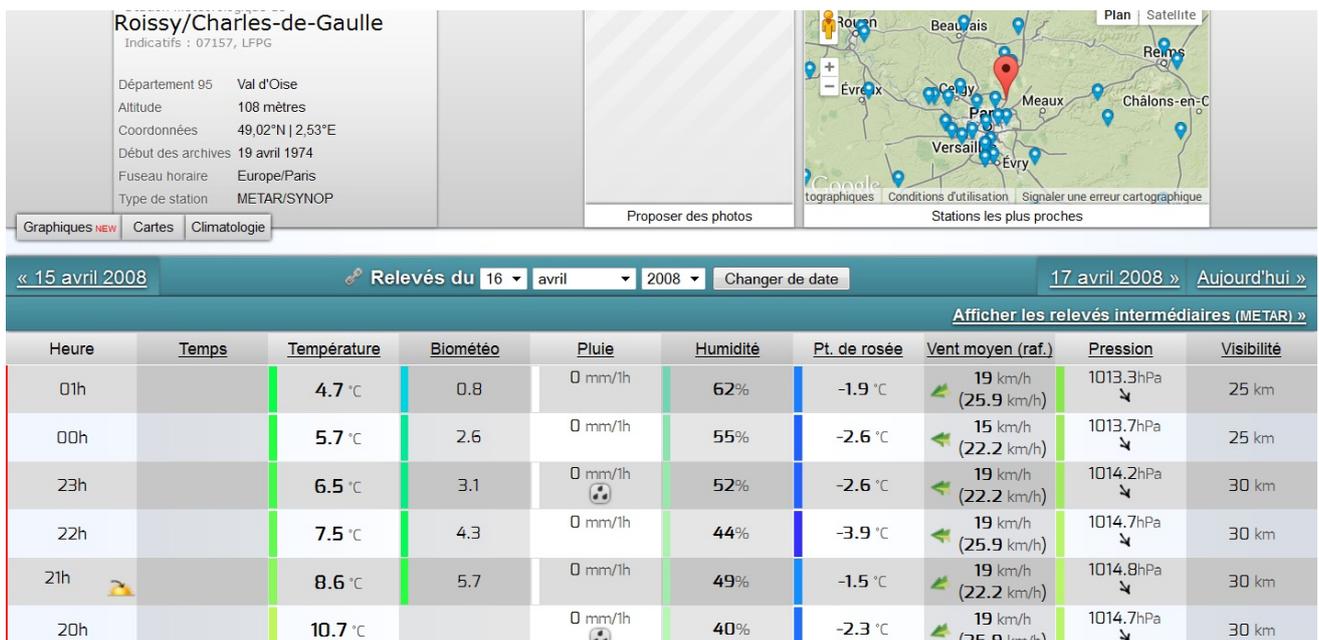


Figure 2 : Infoclimat – relevé des données de Roissy/Charles-de-Gaulle

Les données indiquent une excellente visibilité (30 km de visibilité horizontale) et l'absence de pluie, ce qui signifie que le ciel était très probablement dégagé.

Ces données sont cohérentes avec celles fournies par le témoin, qui indique que « *le ciel était légèrement voilé par endroits (nuages diffus allongés et non pas concentrés) mais laissait apparaître les étoiles* » et qu'il n'y avait pas de précipitation (page 5 du QE).

### 3.3 SITUATION ASTRONOMIQUE

Une reconstitution sur Stellarium pour Pontault-Combault (77), située à 11 km au Sud-Ouest du lieu d'observation, le 16 avril 2008 à 22h30 (soit environ à la moitié de l'intervalle d'observation) montre la présence de la Lune en phase gibbeuse, vers le Sud-Sud-Est.

La planète Mars (magnitude 1,04) se situe vers l'Ouest et la planète Saturne (magnitude 0,88) se situe vers le Sud.

Autres astres remarquables visibles : les principales étoiles du ciel d'hiver (Sirius, Capella, Rigel, Betelgeuse) sont visibles vers le Sud-Ouest, soit dans la direction d'observation du PAN. Arcturus est visible vers l'Est et Vega vers le Nord-Est (Figure 3).

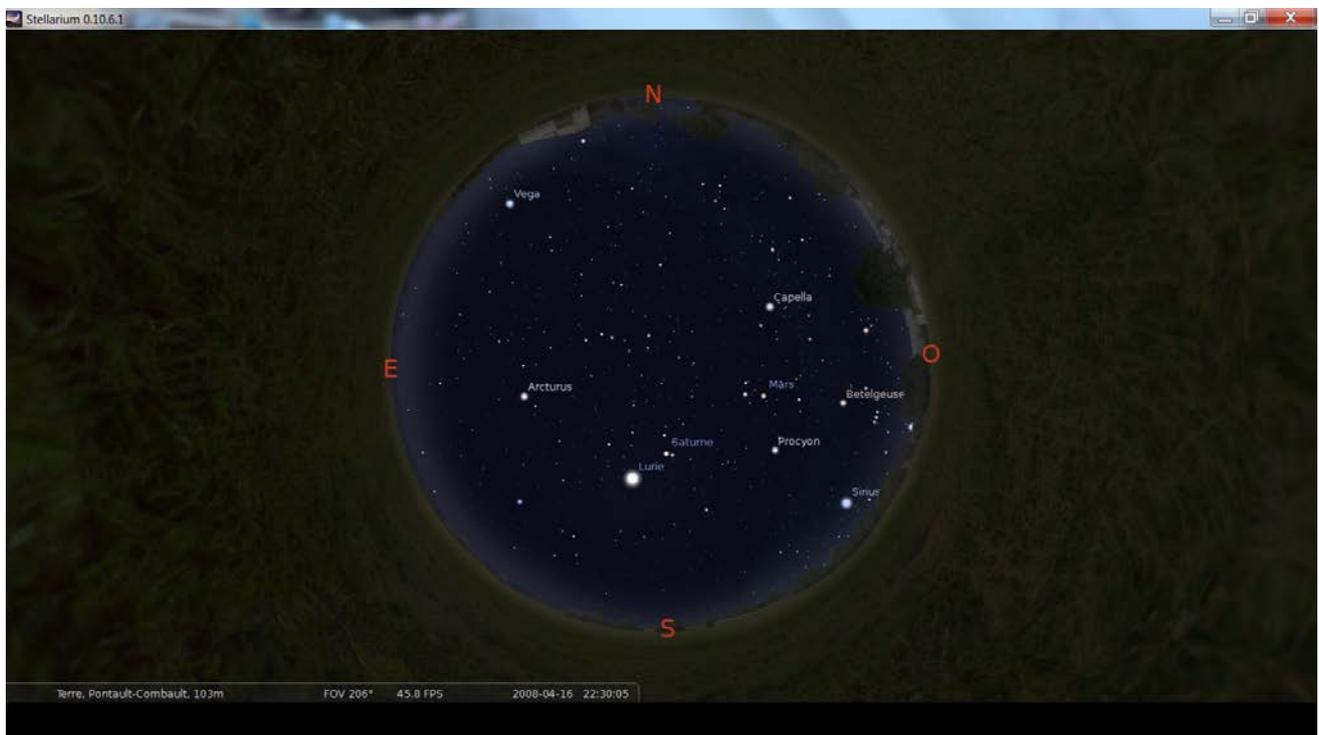


Figure 3 : Stellarium – reconstitution du ciel de l'observation

Au niveau astronomique, le témoin indique que les étoiles étaient visibles et que la pleine lune n'était pas dans la trajectoire du PAN, ce qui est parfaitement cohérent avec la position de la Lune ce soir-là.

Il est à noter que dans un premier temps, le témoin pense observer des étoiles filantes, mais s'étonne du fait de leur présence au mois d'avril. La date d'observation du PAN correspond au début de la période d'activité de l'essaim des Lyrides : <http://pgj.pagesperso-orange.fr/meteor-carte.htm#LYR>.

Néanmoins, cette piste ne peut être retenue, car le sens de déplacement des flashes observés ne correspond absolument pas à la trajectoire de ces météores, qui devraient provenir du Nord-Est, et non du Sud-Ouest.

### 3.4 SITUATION AERO ET ASTRONAUTIQUE

Le témoin ne mentionne aucun satellite au moment de l'observation. Le long intervalle d'observation (environ 1h15) et la régularité d'apparition des flashes sont incohérents avec une observation de type astronautique (ex : ISS, flash Iridium).

Au niveau aéronautique, le témoin note que le ciel était « *calme ce soir-là* », avec « *peu de circulation aérienne en dehors de celle des aéroports, assez lointaine* ». La brièveté et la rapidité d'apparition des flashes ne sont cependant pas cohérentes avec une observation de type aéronautique.

## 4- HYPOTHESE

Une hypothèse privilégiée, et d'ailleurs avancée par le témoin lui-même : des reflets de phare de voitures.

Comme noté par le témoin, le phénomène observé possède toutes les caractéristiques de reflets de phares automobiles : apparitions brèves (une fraction de seconde), déplacement très rapide et horizontal, hauteur angulaire faible. Le 24 mai 2008, le témoin effectue une observation similaire à celle du 16 avril, mais identifie ici la provenance des flashes observés. Or, les reflets de phares automobiles ont exactement la même trajectoire et la même direction d'observation que le PAN du 16 avril 2008.

Il est d'ailleurs à noter que lors de son observation du 16 avril, le témoin entend « *uniquement le bruit de passage de véhicules* » et que la circulation terrestre est faible (page 7 du QE).

D'après le témoin, cette explication est d' « *une tellement grande probabilité* » qu'il n'a pas souhaité faire appel aux services de la Gendarmerie, après demande écrite du GEIPAN.

La parfaite cohérence entre la direction d'observation et la trajectoire du PAN et celle de reflets de phares automobiles observés ultérieurement ne laisse pas de doute sur la méprise.

## 5- CONCLUSION

D'étrangeté faible et de consistance moyenne (témoin unique, mais avec un témoignage bien détaillé et précis), ce cas s'avère être une méprise certaine avec des phares de véhicules se reflétant sur une antenne d'une maison voisine.

Cette explication a été apportée par le témoin en personne, suite à une observation similaire ultérieure.

**Ce cas est classé A, méprise avec des reflets de phares automobiles.**